ENQUÊTE NATIONALE

SYNTHÈSE

#CONSTRUISONSDEMAIN

LES ENTRE-PRENEURS FACE À LA CRISE

- Les TPE, victimes de la crise liée au coronavirus, se projettent dans l'avenir avec volonté et optimisme
- Plus de 10 000 entrepreneurs ont souhaité participer à l'enquête nationale menée par le réseau Initiative France avec lequel ils entretiennent un lien fort

Juin 2020 © Initiative France

METHODOLOGIE

Enquête nationale conduite en ligne du 23 avril au 11 mai 2020 par questionnaire auto-administré et diffusée auprès des entrepreneurs financés et accompagnés par les associations du réseau Initiative France.

Les entrepreneurs ont été accompagnés pour la préparation de leur projet, ils ont obtenu un prêt d'honneur de leur plateforme Initiative France locale et un emprunt bancaire puis le réseau Initiative France les a épaulés dans les premières années de leur entreprise et leur a permis d'intégrer le réseau économique de leur territoire.

10 659 dirigeants d'entreprise, situés sur tout le territoire français - métropole et outre-mer, ont répondu à l'enquête. L'étude prend en compte 9 042 réponses jugées complètes et fiables.

LE PROFIL DES 9042 ENTREPRENEURS REPONDANTS ET DE LEUR ENTREPRISE

Caractéristiques des entreprises

- 32% de ces entreprises ont moins d'un an, 38% entre 1 et 3 ans, 17% entre 3 et 5 ans
- 59 % ont été soutenues par le réseau pour leur création, 31 % pour une reprise et 10% pour une première phase de croissance.
- 94 % sont des entreprises de moins de 10 salariés
- 83% des entreprises ont une activité ciblant à la fois les particuliers et les entreprises (50 % opèrent exclusivement en BtoC)

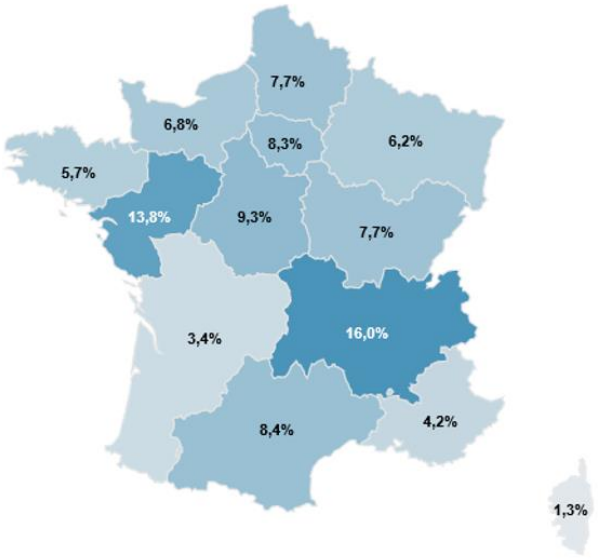

Répartition en France métropolitaine des répondants selon la région d'implantation du siège social de l'entreprise

▶ Chiffre d'affaires

- 45,5 % ont réalisé en 2019 un chiffre d'affaires compris entre 50K et 200k€.
- Pour 22%, d'entre elles, il se situait entre 200 et 500k€, pour 19% en dessous de 50k€ et 14% dépassaient les 500K€.

▶ Effectifs au démarrage et en février 2020

- Au démarrage de leur activité, 86% de ces entreprises disposaient d'un effectif de moins de 5 salariés
- En février 2020, avant le début de la crise, 77% ont moins de 5 salariés

▶ Date de création / reprise

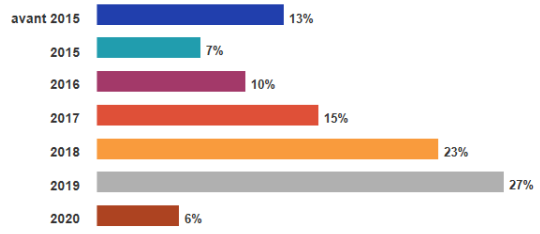

▶ Type de projet au lancement

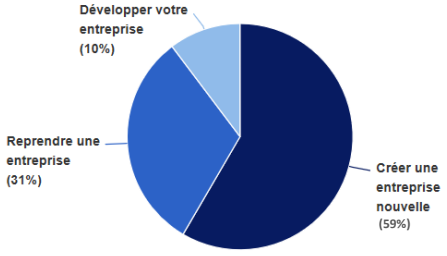

LE PROFIL DES 9042 ENTREPRENEURS REPONDANTS ET DE LEUR ENTREPRISE (suite)

▶ Les secteurs d'activité

	Nb	
Commerce et réparation	2506	27,7%
Autre	1734	19,2%
Hôtels, cafés, restaurants (HCR)	1712	18,9%
Construction-BTP	867	9,6%
Services aux particuliers	621	6,9%
Services aux entreprises	558	6,2%
Industrie	318	3,5%
Transports	309	3,4%
Education, santé, action sociale	213	2,4%
Agriculture, sylviculture, pêche	134	1,5%
Immobilier	70	0,8%
Total	**9042**	

▶ La forme juridique des entreprises

- 86 % sous forme sociétaire (SARL, SAS, EURL, SASU)
- 10 % d'entreprises individuelles
- et 3 % de micro entreprise

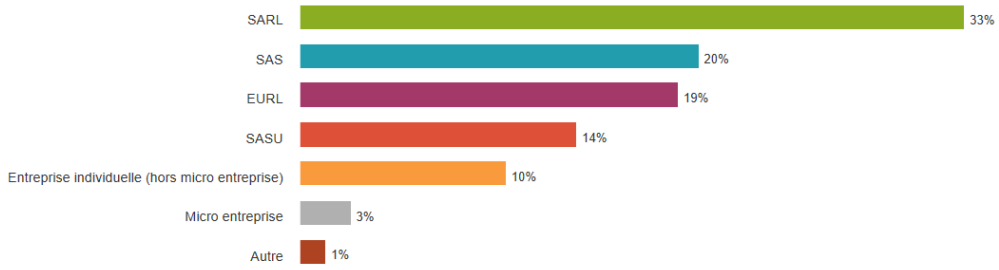

▶ Les territoires de ces entreprises

Réparties sur l'ensemble du territoire, ces entreprises répondantes sont plutôt situées (réponse à choix multiple) :

- Pour 44% en centre-ville et centre-bourg (territoires dans lesquels il y a une forte proportion de commerces de proximité, cafés, restaurants)
- Pour 35% en milieu rural

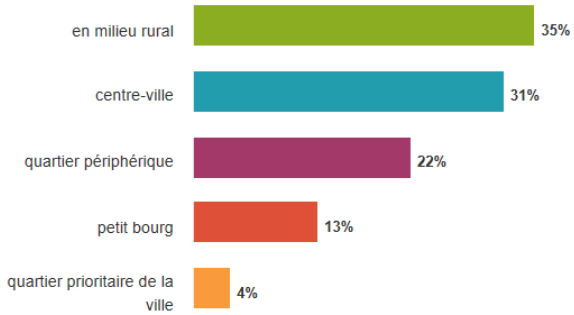

▶ Le profil des dirigeants

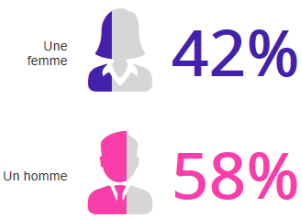

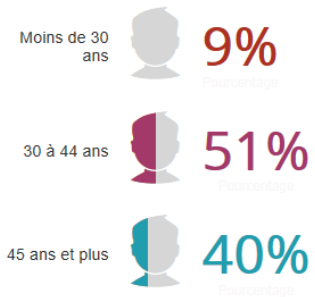

LES EFFETS DE LA CRISE

UNE PÉRIODE EXTRÊMEMENT DIFFICILE POUR LES ENTREPRISES (TPE) PARTOUT EN FRANCE

57 % des entreprises ont suspendu leur activité

Le taux élevé d'entreprises ayant totalement suspendu leur activité depuis le début du confinement s'explique par la forte représentation dans les entreprises soutenues par Initiative France de secteurs d'activité en lien direct avec le public (commerces, cafés, restaurants, services aux particuliers, etc.).

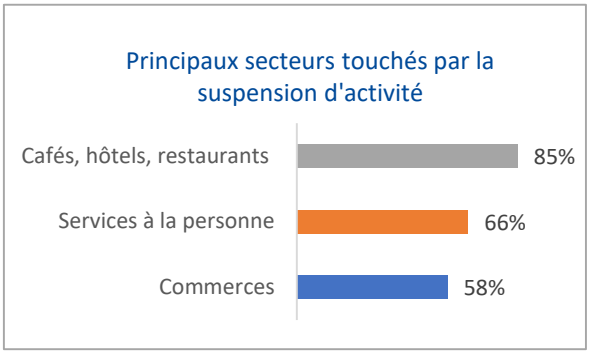

Les TPE ont subi la crise de plein fouet : **57% ont suspendu leurs activités** pour raisons administratives, obligations réglementaires liées aux restrictions sanitaires et conjoncture économique.

Les suspensions d'activité sont moins marquées dans les zones rurales, où des activités très représentées comme les commerces alimentaires ou l'agriculture ont pu se maintenir pendant la crise sanitaire.

- Les entreprises ayant maintenu une activité ont connu également une période difficile (choix multiple) :
  - 26 % ont eu des difficultés d'approvisionnement ou d'expédition
  - 19 % ont pâti des annulations de commandes
  - 10 % ont subi l'absence de collaborateurs

- 4% des entreprises ont vu leur activité augmenter

Impact négatif sur le chiffre d'affaires des entreprises…

Les bilans des mois de mars et d'avril en termes de chiffre d'affaires traduisent le choc économique majeur subi par les entreprises.

- L'arrêt ou le ralentissement d'activité affecte lourdement le chiffre d'affaires des entreprises puisque **68,4 % d'entre elles constatent une baisse au mois de mars 2020** (de plus de 50 % pour 1/3 d'entre elles).

- Au mois d'avril 2020, 1er mois complet de confinement, la situation des entreprises s'aggrave encore davantage avec **83,4 % des entreprises qui enregistrent une baisse importante de leur chiffre d'affaires :** cette chute se traduit par un chiffre d'affaires nul au mois d'avril 2020 pour 55% d'entre elles.

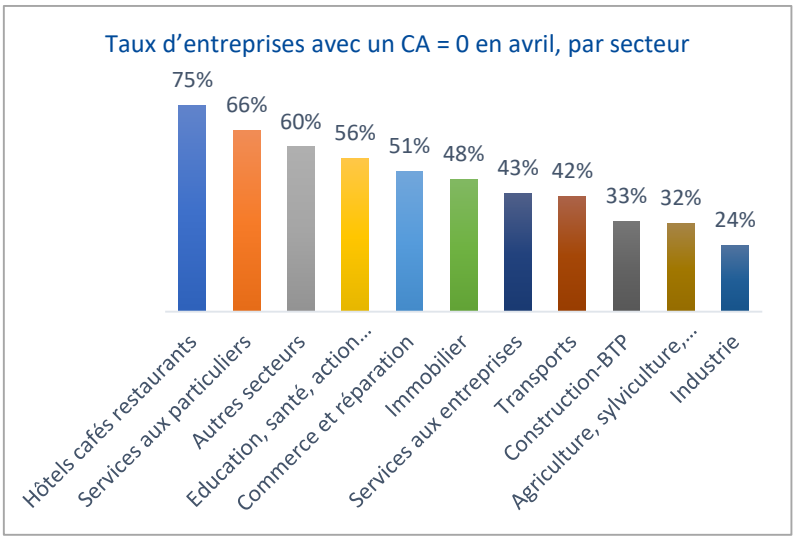

…et sur la rémunération des dirigeants

Cette baisse (ou absence totale) de recettes entraine une impossibilité pour **59% des chefs d'entreprise de se verser un salaire.**

Etes-vous toujours en capacité de vous rémunérer ?

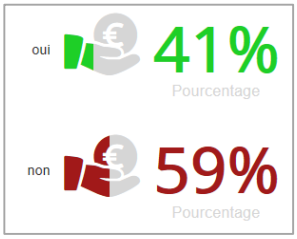

(Si incapacité de se rémunérer)
Y-a-t-il d'autres sources de revenu dans votre foyer ?

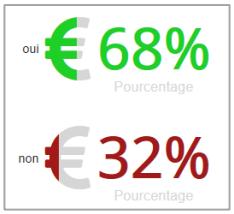

L'absence de rémunération met en difficulté de nombreux dirigeants d'entreprise : **leur salaire constitue pour 32% d'entre eux la seule et unique source de revenus du foyer**.

Les dirigeants d'entreprise évoluant dans les secteurs très touchés par la crise sont les plus impactés et plus d'1/3 ne peut plus se rémunérer :

- 74% des dirigeants dans le secteur hôtels-cafés-restaurants
- 63% dans les services aux particuliers
- 60% dans le secteur du Commerce

Cette situation problématique touche particulièrement les femmes cheffes d'entreprise puisque 2 sur 3 ne sont plus en capacité de se rémunérer.

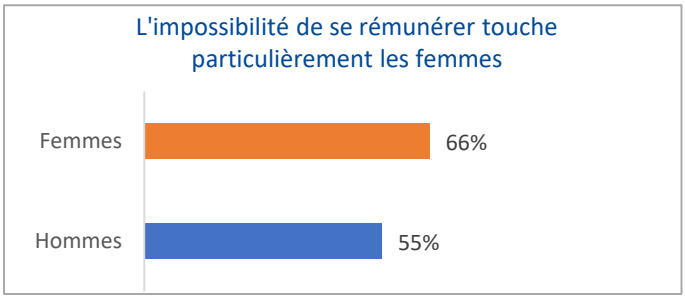

FAIRE FRONT POUR SURMONTER LES DIFFICULTÉS EN PÉRIODE DE CRISE

Les aides de soutien aux entreprises

La quasi-totalité des répondants (97%) estime avoir eu connaissance des différents dispositifs de soutien mis en place par l'Etat et les collectivités visant à préserver à court terme la trésorerie des entreprises.

Parmi les principales aides sollicitées par les entreprises :

- 2 entreprises sur 3 ont fait appel au fonds de solidarité dédié aux TPE
- 1 entreprise sur 2 a demandé un report des charges sociales et a eu recours au chômage partiel
- 1 entreprise sur 3 a souhaité un report de paiement (loyer, factures d'eau, etc.) et sollicité un prêt garanti par l'Etat (PGE)

Mesures de soutien sollicitées par les entrepreneurs

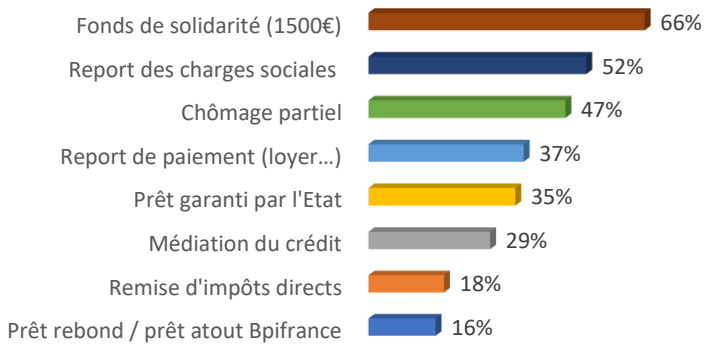

Le taux d'obtention de ces aides peut varier dans le temps en fonction de leur mode d'attribution.
Ainsi, certaines aides attribuées de façon quasi-instantanée dès lors que l'entrepreneur en effectue la demande, ont un taux élevé d'obtention comme le chômage partiel et la médiation du crédit (86%) ou le report des charges (73%).

D'autres suivent une procédure d'examen nécessitant un laps de temps plus grand comme c'est le cas pour le PGE qui, à la date de l'enquête, a été obtenu par 48% des entrepreneurs tandis que pour 44% d'entre eux les demandes étaient en cours d'instruction. L'aide de 1500€ pour les TPE (fonds de solidarité) a été accordée à 66% des entrepreneurs, en complément des demandes en cours pour 20% d'entre eux.

En ce qui concerne les **mesures d'aide d'Initiative France,** un rééchelonnement du remboursement des prêts d'honneur a été proposé dès le mois de mars.
51% des entreprises répondantes et soutenues par le réseau ont sollicité et obtenu ce report.

Une trésorerie en forte tension

La trésorerie des entreprises apparaît fortement détériorée au mois de mars et d'avril 2020. Le recul du chiffre d'affaires dû à la baisse ou l'arrêt des activités est la cause principale de ces difficultés financières.

66% des entreprises répondantes estiment que le niveau de leur trésorerie est préoccupant

Une trésorerie en forte tension

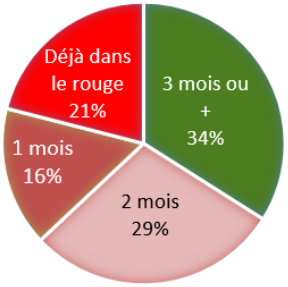

- 21% considèrent que leur trésorerie est déjà épuisée
- 45% pensent que leur trésorerie ne pourra leur permettre de tenir au-delà de 2 mois
- 34% disposent d'une trésorerie suffisante pour tenir au-delà de 3 mois.

Un sentiment d'isolement limité

Malgré le contexte particulier lié au confinement, les entrepreneurs ne se sentent globalement pas seuls pendant la crise : **62% n'ont pas de sentiment d'isolement.**

La forte mobilisation des acteurs pour répondre aux sollicitations des entrepreneurs a permis de contribuer à limiter la solitude des entrepreneurs dans cette période très difficile.

Sentiment d'isolement

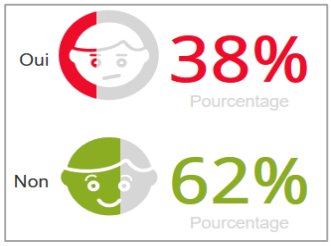

71% des répondants ont bénéficié de conseils prodigués par des experts ou des tiers en capacité de leur apporter des réponses et solutions pour faire face aux difficultés.

Bénéficiez-vous de conseils ?

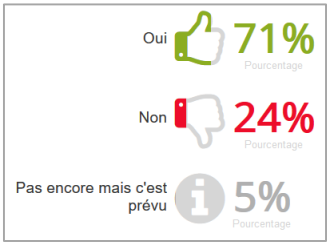

Parmi les acteurs cités par les entrepreneurs, on retrouve - en plus des plateformes Initiative France et du cercle des proches :

- Les experts-comptables, dont l'engagement auprès des entrepreneurs mérite d'être souligné
- Les réseaux de chefs d'entreprise / branches professionnelles
- Les banques

Les services et conseils sollicités sont en lien direct avec les aides mises en place pour aider les entreprises, en particulier sur les prêts financiers, le recours au chômage partiel, etc.

Principales sources de conseils

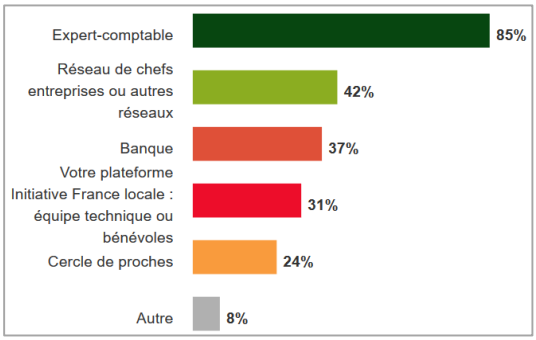

Le réseau Initiative France « à l'écoute » des entrepreneurs

Les associations locales du réseau Initiative France ont largement participé à la mobilisation pour soutenir les entreprises. Leur appui s'avère essentiel dans l'accompagnement des entrepreneurs en cette période de crise.

Les entrepreneurs ont besoin du soutien de leur plateforme Initiative France locale sur différents sujets mais le besoin d'écoute est particulièrement attendu, ce qui souligne l'importance de la relation de confiance.

Ce qu'attendent les entrepreneurs de leur plateforme Initiative France locale dans cette période :

- 23% d'entre eux souhaitent une « écoute »
- 21%, conseils sur les mesures d'aide
- 17%, conseils sur la relance de l'activité
- 12%, conseils sur l'évaluation des besoins en financement

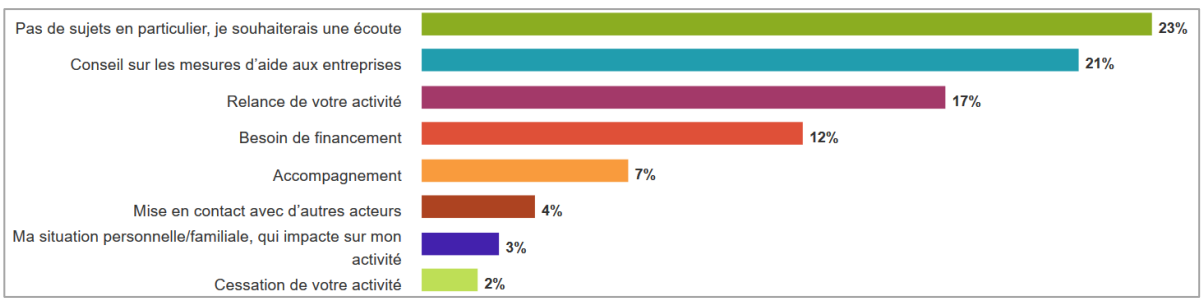

PROJECTION D'APRÈS-CRISE

Les entrepreneurs, optimistes pour l'avenir et volontaires

En raison de l'incertitude sur les échéances de reprise partielle ou complète de leur activité et du manque de visibilité, **49% des entrepreneurs sont inquiets pour les résultats financiers à court terme** et notent une difficulté opérationnelle à boucler l'exercice de l'année 2020.

Malgré cette inquiétude et le manque de visibilité, les entrepreneurs, confiants dans leur projet, restent cependant optimistes et volontaires sur le moyen ou long terme.

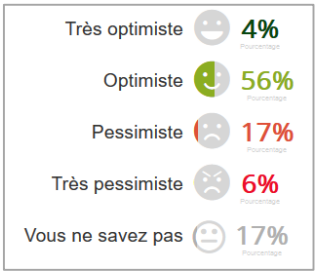

60% d'entre eux se disent « optimiste » (56%) ou « très optimiste » (4%) pour l'avenir de leur entreprise tandis que 23% sont au contraire « pessimiste » (17%) ou « très pessimiste » (6%). 17% ne se prononcent pas.

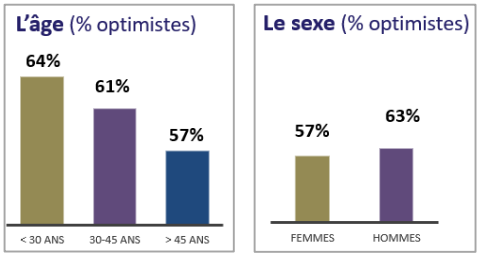

La vision majoritairement optimiste est partagée par l'ensemble des catégories d'âge, femmes et hommes, mais les hommes le sont plutôt plus.

Objectif : développer leur entreprise

Les entrepreneurs expriment leur optimisme par leur volonté à 12 mois d'assurer la croissance de leur activité.

- **42% des répondants souhaitent « développer leur entreprise »**
- **38% redresser une situation difficile**
- **33% diversifier/faire évoluer leur activité**
- 8% ne voient pas d'issue à la crise et envisagent de vendre leur entreprise (5%), voire de cesser leur activité (3%).

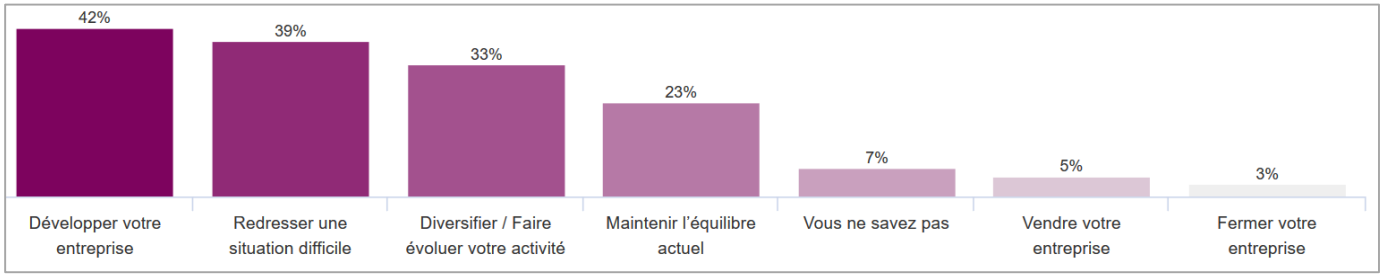

Signe de leur volonté de relancer leur activité, **65% prévoient de maintenir ou d'accroître le nombre d'emplois**. 28% sont quant à eux incertains sur l'évolution des emplois au sein de leur entreprise, et 8% pensent devoir réduire leurs effectifs.

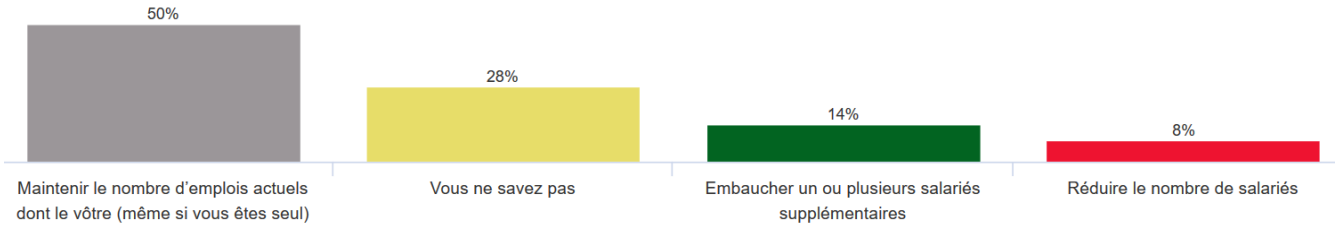

Des besoins identifiés en sortie de crise

Pour redresser, stabiliser ou développer leur activité**, 86% des dirigeants d'entreprise ont une vision claire de leurs besoins en sortie de crise**.

Ils considèrent les ressources financières (47%), l'appui commercial (25%) et la transformation et diversification de leur activité (10%) comme prioritaires pour pouvoir rebondir.

- **Les ressources financières** doivent leur permettre de compenser la perte des fonds propres pendant la crise
- **L'appui commercial** contribuera à relancer leur activité
- **L'appui à la transformation et la diversification** les aideront à faire évoluer leur produit, leur cible ou leur technologie pour répondre à de nouveaux besoins

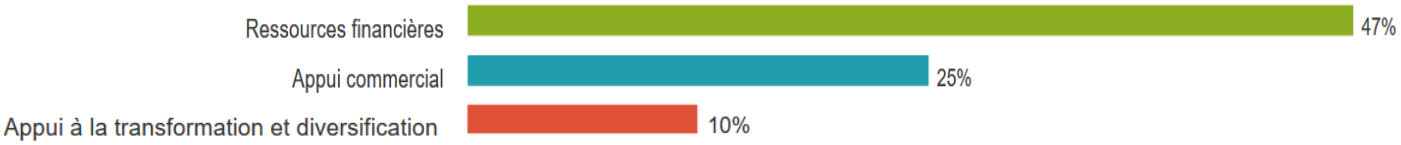

Concernant le soutien financier pour soulager la trésorerie en tension et faire face à la crise, plus d'1 entrepreneur sur 2 estime son besoin de soutien financier inférieur à 50K€.

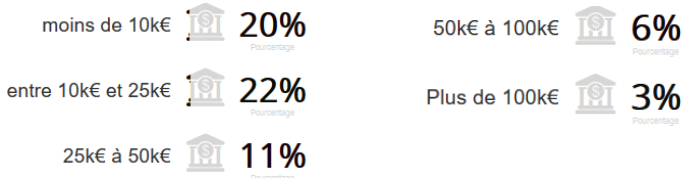

Les enjeux opérationnels à relever

- **Consolider leur entreprise en renforçant leur niveau de trésorerie** constitue logiquement l'un des enjeux majeurs que se fixent les entrepreneurs à 3, 6 et 12 mois afin de préparer au mieux la reprise.

- Les entrepreneurs considèrent **l'organisation du travail** comme un autre axe essentiel sur le court terme (échéance de 3 mois). Ce qui est en jeu est la reprise de leur activité tout en garantissant les mesures de protection individuelle et collective au sein de leur entreprise.

- La **communication/marketing et la prospection commerciale** constituent, avec la trésorerie, les autres priorités identifiées à 3, 6 et 12 mois. Pour les entreprises qui ont connu une forte baisse de leur activité ou un arrêt complet, il s'agit de retrouver rapidement un niveau d'activité satisfaisant et même de la développer davantage.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CETTE ENQUÊTE

- Une crise soudaine qui a mis sous cloche l'économie en France
- Les TPE soutenues par le réseau Initiative France durement touchées par cette crise avec 57% qui ont suspendu leur activité
- De lourdes conséquences sur le chiffre d'affaires au mois de mars et surtout au mois d'avril 2020, lequel marque un chiffre d'affaires nul pour 55% des entreprises ayant subi une baisse de chiffre d'affaires
- La trésorerie est fortement affectée pour 66% des entreprises (déjà épuisée ou en sursis sur 2 mois)
- Les difficultés économiques entrainent une impossibilité pour 59% des chefs d'entreprise de se verser un salaire

- Les entreprises ont sollicité les diverses aides de soutien mises en place par l'Etat et les Collectivités
- En dépit du confinement, 62% des entrepreneurs n'ont pas de sentiment d'isolement et ont bénéficié de conseils pour passer la crise
- L'inquiétude et l'incertitude des entrepreneurs semblent grandes sur les mois à venir puisque 49% jugent la fin d'année 2020 « très difficile » ou « difficile » et 31% des entrepreneurs la considèrent comme « imprévisible »

- Malgré les grands difficultés rencontrées, 60% des entrepreneurs sont optimistes dans l'avenir
- 42% des répondants souhaitent « développer leur entreprise » à échéance de 12 mois
- 65% prévoient de maintenir les emplois de leurs salariés ou de recruter
- Pour cela, les entreprises ont besoin de ressources financières pour compenser la perte des fonds propres, et d'appui pour la relance (commercial, communication/marketing) et pour transformer et diversifier leur activité.
- Leurs objectifs opérationnels concernent la trésorerie, la (ré)organisation du travail, la communication et prospection commerciale.

Source : Observatoire Initiative France

À PROPOS D'INITIATIVE FRANCE

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.
Créé en 1985, le réseau est fortement ancré localement avec 214 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.
Initiative France est présidé depuis le 30 juin 2020 par Guillaume Pepy.

En 2019, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 18 164 entreprises, soit près de 50 000 emplois créés ou sauvegardés. Le réseau a apporté 208 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneur.e.s, ce qui leur a permis d'obtenir 1,569 milliard d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 92% à trois ans.

Depuis 2007, Initiative France soutient le développement du secteur privé et la création d'emplois à l'international. Dix-huit programmes sont aujourd'hui menés dans 6 pays africains : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Tunisie et Tchad.

www.initiative-france.fr